

« On leur demande d'être facilitateurs »

Le député LREM de la troisième circonscription du Finistère, Didier Le Gac, se veut optimiste sur l'issue de cette grande consultation nationale qui va durer deux mois.

> Les maires semblent assez réticents à l'idée d'organiser eux-mêmes des débats dans leurs communes. Qui peut le faire, alors ?

Je comprends leurs réticences, car ce n'est pas à eux d'endosser la responsabilité politique de ce débat. Ce n'est pas à eux de monter en première ligne et de prendre les coups, et ce n'est d'ailleurs pas ce qui leur est demandé. On leur demande juste de faciliter les conditions d'organisation du débat, en mettant à disposition des salles, du matériel le cas échéant. On n'est pas dans quelque chose de vertical. À vrai dire, ce n'est pas l'Exécutif qui lance un débat, mais les Français eux-mêmes. C'est à eux de s'emparer des débats sur les thématiques fixées par le président. Simples citoyens, élus, associations, syndicats, organisations professionnelles, entreprises, tout le monde est invité à porter l'initiative de débats



« Il y a eu une élection en 2017, on ne va tout défaire ce qui a été fait depuis cette date », souligne Didier Le Gac, député LREM de la troisième circonscription du Finistère. Photo d'archives Le Télégramme

à l'échelle d'un quartier, d'une commune, de la métropole.

> Quelle est la procédure à suivre ?

Pour organiser une réunion publique entrant dans le cadre de cette consul-

tation, il faut au préalable s'inscrire sur la plateforme www.granddebat.fr où l'organisateur s'engage à respecter une charte bien précise. Dans le Finistère, c'est Anne Tagand, la sous-préfète de Châteaulin qui a été désignée référente pour veiller au respect de ce cadre. Lorsqu'une réunion sera enregistrée sur la plateforme, elle pourra aussi désigner un médiateur qui sera garant de la bonne organisation des débats.

> Des maires, mais aussi des citoyens, doutent que le gouvernement tiendra compte des observations. Comment les rassurer ?

Il y a eu une élection en 2017, on ne va tout défaire ce qui a été fait depuis cette date. Mais il y a 35 questions sur lesquels chacun peut s'exprimer et nourrir le débat, et il y aura forcément des réponses apportées derrière. Avec la mobilisation des Gilets jaunes, on ne peut pas faire comme si rien ne s'était passé. On ne lance pas une telle consultation pour rester dans le statu quo. Le président l'a rappelé : le but est de transformer les colères en solutions.